

LETTRE OUVERTE À FRÉDÉRIC MITTERRAND, MINISTRE DE LA CULTURE, EN CHARGE DU PATRIMOINE



Monsieur le Ministre,

Nous apprenons avec consternation l'inscription de la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France et, comme la majorité des Français, nous sommes choqués que le ministère chargé d'encourager et de soutenir la création des œuvres d'art et de l'esprit puisse soudain cautionner l'affligeant spectacle d'un animal torturé à mort dans une arène. Importée d'Espagne il y a cent soixante ans seulement et considérée comme un délit sur 90 % du territoire, la corrida ne peut, en aucun cas, faire partie de notre patrimoine culturel.

Cette inscription serait le fruit du travail d'une commission présentée comme « indépendante » mais en réalité exclusivement composée de personnes favorables à la corrida, voire directement impliquées dans l'activité tauromachique. Il s'agit donc là d'une décision totalement arbitraire, d'ores et déjà dénoncée par cinquante députés qui demandent « *le retrait immédiat de cette inscription inique* ».

Même si vous affirmez que cette résolution « *n'a pas d'autre valeur que d'appartenir à un inventaire* », il n'en reste pas moins qu'elle confère au milieu tauromachique une onction dont ses acteurs ne manquent pas de se prévaloir.

Par conséquent, au nom de nos 719 000 membres, nous vous demandons de procéder à l'annulation de ce classement qui constitue une régression majeure et ternit l'image de notre pays.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Claire Starozinski

Anne-Marie Hasson

Jean-Noël Alessandri

Brigitte Bardot

Docteur Richard Corde

Docteur Jean-Pierre Kieffer

Reha Hutin

► Vous aussi, pouvez manifester votre désaccord en écrivant à :

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Envoi dispensé d'affranchissement.
Écrire la mention « franchise postale » à la place du timbre.

